

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 MAI 2023**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 9 mai 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 41), Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Sultani, Gwendoline Galou, Vincent d'Agostino, James Charbonnier, Chantal Grandière, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Antoine Caplan, Christine Droguet a donné pouvoir à Céline Loiseau, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul et Didier Pillon a donné pouvoir à Henri Renié.

Étaient excusés

Nadège Davoust et Paul Le Gal-Huamé, conseillers municipaux.

Georges Hoyaux et Samia Sultani sont désignés secrétaires.

S520 - QM - I - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, trois conseillers municipaux s'étant abstenus (Samia Soultani, Didier Pillon et Henri Renié).

S520 - QM - II - MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS (SEM LMA) ET DE LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS (SPL LMA)

Bruno Bertier s'est retiré de la séance et n'a pas pris part au vote.

Florian Bercault, Antoine Caplan, Georges Poirier, Geoffrey Begon, Patrice Morin, Vincent D'Agostino, Samia Soultani et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SEM et/ou SPL LMA, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - QM - III - ENGAGEMENT CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Le vœu est adopté à l'unanimité.

S520 - TUEC - 1 - DÉCLASSEMENT PARTIEL DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER SITUÉ DANS L'EMPRISE DES FUTURES HALLES GOURMANDES DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE

Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann, Bruno Bertier, Georges Poirier, Patrice Morin, Geoffrey Begon et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - TUEC - 2 - CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE LAVAL - LA MAYENNE (SMALM) ET LA VILLE DE LAVAL POUR LE REMBOURSEMENT DE LA CONTRIBUTION RELATIVE À L'EXTENSION RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Éric Paris et Isabelle Eymon, en leur qualité de représentants de Laval Agglomération au comité du Syndicat mixte de l'aérodrome de Laval et de la Mayenne (SMALM), ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - TUEC - 3 - CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE AU LIEU-DIT LA CHEVALERIE AVEC MONSIEUR ET MADAME PATRICK ET CAROLE DESLANDES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - TUEC - 4 - CONVENTION DE SERVITUDE AU PROFIT DE ENEDIS RUE CHARLES LECOMTE, QUARTIER FERRIÉ, SUR LA PARCELLE DB 138

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - TUEC - 5 - ACQUISITION D'UN TERRAIN SITUÉ 37 RUE CHRISTIAN D'ELVA AUPRÈS DE LA SNC MARIGNAN BRETAGNE - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION S516 - RHTF - 10 DU 21 NOVEMBRE 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - TUEC - 6 - MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 6 FÉVRIER 2023 CONCERNANT LA CESSION DU BÂTIMENT 47 SITUÉ 8 PLACE ALBERT JACQUARD, QUARTIER FERRIÉ, AU PROFIT DE LA SCCV FERRIÉ 47

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - TUEC - 7 - AVIS SUR LE PROJET DE RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION (PPRI)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - VQC - 1 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "DESSINE-MOI UNE TROUPE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - VQC - 2 - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MAYENNE (CDOS)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - VQC - 3 - ACTIVITÉS TECHNIQUES AU SEIN DES MAISONS DE QUARTIER 2023/2024

Solange Bruneau et Georges Poirier, en tant que représentants de la ville au sein du conseil d'administration de la Maison de l'Europe, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - VQC - 4 - LABEL LAVAL "VILLE HANDI-ACCUEILLANTE"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - CRV - 1 - LAVAL - TERRE DE JEUX ET DE CULTURES POUR TOUS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - CRV - 2 - PROGRAMMATION ESTIVALE 2023 CULTURES / QUARTIERS "L'ÉTÉ FANTASTIQUE" DU 30 JUIN AU 2 SEPTEMBRE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - RHTF - 1 - ADMISSIONS EN NON-VALEUR N°1 - EXERCICE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - RHTF - 2 - GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À LA FAL 53 POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE LA SALLE DE L'AVANT-SCÈNE EN SALLE DE CINÉMA ART ET ESSAI

Camille Pétron en tant qu'élue intéressée au sein de la FAL 53 s'est retirée de la séance et n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - RHTF - 3 - AVANCE EN COMPTE-COURANT D'ASSOCIÉ PAR LA VILLE DE LAVAL AU PROFIT DE LA SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS POUR UN MONTANT DE 250 000 €

Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann, Bruno Bertier, Georges Poirier, Geoffrey Begon et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote. Patrice Morin, via son mandataire, n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Pierrick Guesné et Lucile Périn).

S520 - RHTF - 4 - GARANTIE D'EMPRUNT ACCORDÉE À LA SPL LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS POUR UNE MISSION DE FINANCEMENT, DE CONCEPTION, DE RÉALISATION ET D'EXPLOITATION DE HALLES GOURMANDES, PLACE DU 11 NOVEMBRE À LAVAL - RECTIFICATIF

Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann, Bruno Bertier, Georges Poirier, Geoffrey Begon et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote. Patrice Morin, via son mandataire, n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Pierrick Guesné et Lucile Périn).

S520 - RHTF - 5 - SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS DE LAVAL AGGLOMÉRATION POUR LA RÉALISATION DES HALLES GOURMANDES DE LA PLACE DU 11 NOVEMBRE

Florian Bercault, Geneviève Pham-Sigmann, Bruno Bertier, Georges Poirier, Geoffrey Begon et Henri Renié, en tant qu'administrateurs de la SPL LMA, se sont retirés de la séance et n'ont pas pris part au vote. Patrice Morin, via son mandataire, n'a pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, huit conseillers municipaux s'étant abstenus (Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière, Samia Soultani, Gwendoline Galou, Vincent D'Agostino, James Charbonnier, Pierrick Guesné et Lucile Périn).

S520 - RHTF - 6 - OPÉRATION DU PRIR SAINT-NICOLAS - SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - RHTF - 7 - VENTE AUX ENCHÈRES DE BIENS RÉFORMÉS PAR LE BIAIS DU SITE INTERNET AGORA STORE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S520 - RHTF - 8 - CRÉATION D'UNE GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA VILLE DE LAVAL, LE CCAS DE LAVAL ET LAVAL AGGLOMÉRATION POUR DES PRESTATIONS PONCTUELLES DE DÉMÉNAGEMENT DE MOBILIER

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 17 mai 2023.



La directeur général des services,

Fabrice Martinez